

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le 11/03/2025

ID : 025-493901102-20250220-DEL2025_CA_12-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 20 février 2025

Délibération n°12

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 23

Nombre de votants : 23

Vote pour : 23

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 05 février 2025

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : Mme BRAND - Mme CHOUX – M. DALLAVALLE -
Mme GUYEN - M. MAIRE DU POSET - Mme ROGEBOZ – Mme TISSOT-TRULLARD

Communautés d'agglomération, urbaines :

Mme BARTHELET – M. MICHAUD - M. FROEHLI - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY – M. FAIVRE-PIERRET – M. PETIT

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme GUYEN) – M. MOLIN
(pouvoir à M. MAIRE DU POSET)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme BARTHELET) - M. BOURQUIN (pouvoir à
M. FROEHLI) – Mme PRESSE (pouvoir à M. MICHAUD)

Communautés de communes : M. BOUVERET (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET) – M. JOUVIN (pouvoir à
Mme SAUMIER) - Mme ROGNON (pouvoir à M. ALPY)

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EPF

M. le Payeur et M. le Directeur de l'EPF, après s'être assurés que leurs comptabilités respectives étaient parfaitement concordantes, ont été en mesure de produire le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2024 du budget annexe OFS de l'EPF.

Le compte financier unique du budget annexe de l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS) fait état d'un résultat cumulé à l'équilibre (=0) correspondant à 16 355,83 euros de recettes et de dépenses de la section de fonctionnement.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré**

ARRETE ET ADOPTE

- le compte financier unique 2024 du budget annexe OFS de l'EPF en conformité entre les éléments de gestion de la paierie départementale et ceux de l'EPF.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY

